



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 75775

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le grave incident qualifié de dysfonctionnement intervenu à la raffinerie Total (Flandres), le mardi 2 avril. Il s'étonne que le directeur de cette raffinerie ait précisé que « notre rôle n'est pas de prévenir les populations ». Cette déclaration est d'autant plus surprenante que le groupe Total a déjà eu son nom associé aux catastrophes de Toulouse et de l'Erika. Il lui demande, par ailleurs, de lui préciser les conclusions de l'enquête menée par ses services de la direction régionale de l'industrie et de l'environnement (DRIRE) tant pour l'information des populations concernées que pour celle des décideurs régionaux et nationaux et de la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75775

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2276